

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Edgar Neave, propriétaire à Gand.*

MESSIEURS,

Le sieur Neave est né le 10 décembre 1810, à Londres, dans la paroisse de Marylebone; en 1828, il quitta sa patrie pour faire ses études en droit à l'université de Gand, où il a obtenu le grade de docteur en droit le 12 avril 1832; le 3 avril 1839, il a épousé à Gand une femme belge qui l'a rendu père de six enfants nés en Belgique; il possède des propriétés, dont plusieurs sont situées dans ce pays.

Les autorités consultées reconnaissent que la conduite et les mœurs du pétitionnaire sont à l'abri de tout reproche, qu'il jouit de la considération et de l'estime publique, et elles émettent l'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
